

DOSSIER VISANT A FACILITER LES SÉJOURS SPORTIFS ITINÉRANTS

Collèges C.Vautier - Cleunay - J.Moulin (Juin 2024)

Origine du projet et présentation du contexte local

En mai 2023, nous avons vécu un [stage itinérant kayak de mer à Bréhat entre collègues d'EPS du 35](#) (vignette en bas à gauche). L'idée était de lier activités de pleine nature et contenus d'éducation à l'environnement en EPS. En rentrant du séjour, nous avons été 3 collègues à avoir envie de nous lancer sur une aventure en itinérance avec les élèves de l'AS de nos 3 établissements, à savoir les collèges Cleunay et Clotilde Vautier à Rennes et le collège Jean Moulin à St Jacques de la Lande.

Nous avons donc imaginé un séjour kayak – vélo – rando le long de la Vilaine entre Pont-Réan et Guipry-Messac à destination de 60 élèves (réparti.es en un groupe de 30 élèves du lundi 10 juin au mercredi 12 juin 2024 et un autre groupe de 30 élèves du mercredi 12 juin au vendredi 14 juin 2024).

Pour rédiger ce kit qui pourra permettre à d'autres collègues de se projeter sur ce type de séjour, nous nous sommes également inspiré.es du mini-guide conçu par l'équipe « itinérance » du groupe écologie du SNEP-FSU 35. L'objectif est de favoriser le partage de pratiques, d'astuces, qui ont fait leur preuve pour faciliter l'organisation de ce type de séjour.

Ce séjour s'inscrit dans une démarche de sensibilisation et de responsabilisation aux pratiques écologiques en lien avec l'EPS. Dans ce cadre, nous pensons que la sensibilisation à l'écologie pour les élèves se fait davantage en acte (et non uniquement de manière théorique), en permettant à ces derniers.ères d'appréhender et de découvrir faune et flore et pratiques éco-responsables par l'intermédiaire de la pratique physique.



FORMATION CONTINUE EPS - ÉCOLOGIE À L'INITIATIVE DU SNEP-FSU 35 :

4 JOURS EN KAYAK AU PRINTEMPS 2023

Au cours d'échanges sur la bifurcation écologique en EPS et le piège du greenwashing dépolitisant, 2 de nos camarades nous proposaient un itinérance en kayak dans l'archipel de Bréhat. On sortait de la semaine de l'EPS et on filait dans les élections professionnelles, difficile de prendre ce temps... et justement parce que c'est difficile il faut le faire ! Accepter de prendre le temps pour une expérience collective. Nous voilà 14 collègues d'EPS, ce samedi 13/05/23 à charger les kayaks pour 4 jours d'autonomie. Tout ne rentre pas dans les compartiments : là commencent

nos premières réflexions minimalistes : de quoi avons-nous vraiment besoin ? On allège les sacs, on choisit les tentes les plus compactes, les vêtements adéquats, de la nourriture et de l'eau. Bref la sobriété nous gagnait.

La suite ? Un mélange d'émerveillement, de découvertes, de partages et de sensations rares de liberté.

- Naviguer d'île en île, découvrir l'usage du compas et la lecture d'une carte marine, prendre le temps de ressentir les vents, surfer les vagues, expérimenter l'imagerie mentale pour apprendre, observer et nommer les oiseaux marins, les crusta-

ciens, les algues et leur écosystème, goûter des huîtres à fleur de rochers, etc... il y en a eu pour tous les sens.

- Lors des escales, observer la faune et la flore, s'essayer au Land-art, dessiner ce que l'on voit, cuisiner les plantes sauvages, et passer les soirées à refaire le monde : discussions et débats philosophiques sur les questions éducatives dont en EPS, politiques, économiques, anticapitalistes...

- Et revenir la tête pleine d'idées pour nourrir des futurs enviables.

Un des participants.es, résume bien notre sentiment général : « En vrac... l'itinérance sans téléphone... la biodiversité... de nombreux apports sur l'éducation à l'environnement... des situations concrètes, une reconnexion à la nature, un goût retrouvé pour l'aventure... »

Si cette approche par le mode sensible n'est ni suffisante, ni la panacée, elle est indubitablement un axe crucial, car on ne défend bien que ce que l'on a appris à aimer (Corinne Morel Darleux, autrice et militante écosocialiste).

@ Anne, Laurie
et sami.hamrouni@snepsfu.net



[Bulletin Snep Fsu n°1010 – Juin 2023, p14](#)

RANDONNÉE

VTT

KAYAK

SÉJOUR sportif ITINÉRANT

SUR LES BORDS DE LA VILAINE

DU 10 AU 14 JUIN 2024

Pour consulter ce dossier en ligne →



Pour toute question ou précision, vous pouvez nous écrire sur s2-35@snepsfu.net

Remarque : ce document (sous [licence CC-by-nc-sa](#)) est librement utilisable et modifiable, sous conditions d'en indiquer la source, de le repartager dans les mêmes conditions, et uniquement à des fins non-commerciales.



SnepFsu 35

s2-35@snepsfu.net



Origine du projet et présentation du contexte local	1
1. Remerciements.....	2
2. Avant le séjour : aspects pédagogiques	3
1.1 Choix des élèves et constitution des groupes.....	3
1.2 Rencontre entre les élèves des 3 collèges	3
1.2.1 Programme de la 1e rencontre (3 avril 2024)	3
1.2.2 Programme de la 2e rencontre (29 mai 2024).....	3
1.3 Aisance aquatique des élèves.....	4
3. Avant le séjour : aspects administratifs	4
2.1 A faire passer au CA.....	4
2.2 Communication aux familles	5
4. Avant le séjour : aspects pratiques.....	5
3.1 Réservation des campings.....	5
3.2 Réservation des kayaks au club de Pont-Réan.....	5
3.3 Réservation des billets de transport en commun (TER et bus STAR).....	5
3.4 Contacts écluses.....	5
5. Gestion de la nourriture et des repas.....	6
6. Gestion du matériel.....	6
5.1 Kit vélo	6
7. Construction et réalisation des itinéraires	6
8. Annexes	7
8.1 Organisation du 1 ^{er} temps de rencontre (tests des vélos, orga du séjour...)	7
8.2 Trousseau.....	7
8.3 Feuille vierge pour Récap' équipement.....	7
8.4 Exemple de récap' équipement.....	7
8.5 Présentation détaillée du projet pour la communauté éducative.....	7
8.6 Budget prévisionnel du séjour	7
8.7 Protocole sanitaire	7
8.8 Courrier aux familles	7
8.9 Présentation initiale	7
8.10 Fiche sanitaire de liaison et autorisation parentale pour prise de médicament.....	7
8.11 Fiche d'engagement et droit à l'image	7
8.12 Budget repas	7
8.13 Etablissements du 35 possédant un parc de vélos.....	7
8.14 Coordonnées des écluses du canal	7

1. Remerciements

Ce travail de formalisation pour en permettre la mise à disposition au service de la profession incombe à des collègues que nous souhaitons vivement remercier: **Antoine et Florian (les joyeux-initiateurs de cette belle dynamique philosophico-sportivo-environnementale qui irradie toute l'équipe du Snep35), Laurie, Julien, Gaëlle, Vincent, Stéphanie, François, Anne, Charline, Cédric, Herminien.** Ces camarades et militant.es d'une Ecole émancipatrice donnent espoir dans la qualité et vitalité de l'action collective. Alors quand vous les croiserez, n'hésitez pas à les remercier pour tout le temps et l'énergie passée au service de leurs élèves et leurs collègues.

2. Avant le séjour : aspects pédagogiques

1.1 Choix des élèves et constitution des groupes

La particularité d'un tel séjour impose de limiter le nombre de participants pour pouvoir vivre une vraie expérience collective. Un groupe total de 30 élèves nous semble être un maximum à ne pas dépasser à la fois pour garantir la vie de groupe, et limiter tant l'inertie que les problématiques logistiques. Pour notre séjour, chaque collègue a fixé ses règles pour la composition des groupes. En ce qui concerne le collège Jean Moulin par exemple, les élèves retenus pour le séjour (10 filles + 10 garçons – choix du niveau 4^e exclusivement) l'ont été à partir des critères de priorité suivants :

- Elèves de 4^e licenciés à l'AS depuis leur arrivée au collège
- Elèves de 4^e ayant validé un niveau de jeune officiel UNSS
- Elèves de 4^e de la section ULIS du collège
- Elèves de 4^e licenciés à l'AS au moins 2 ans depuis la 6^e

Ensuite, les élèves ont eux-mêmes réalisé les 2 groupes de 10 élèves, sous réserve de la validation par les enseignants d'EPS, en respectant les contraintes suivantes :

- Chaque groupe doit comporter 5 filles et 5 garçons
- La constitution des groupes doit recueillir l'assentiment de l'ensemble des élèves

1.2 Rencontre entre les élèves des 3 collèges

Pour préparer le séjour, nous avons programmé 2 rencontres le mercredi après-midi. Mais nous pensons qu'il serait nécessaire d'en prévoir une supplémentaire, dédiée au **savoir rouler à vélo**.

1.2.1 Programme de la 1^e rencontre (3 avril 2024)

Temps 1 : Faire connaissance

- Tous les élèves (environ 60) piochent un papier sur lequel est écrit un mot. Chaque mot correspondant à une catégorie, les élèves cherchent ensuite à retrouver les élèves qui appartiennent à la même qu'eux.
 - o Exemple : les élèves ayant les mots « Le Boël », « La Bouexière », « La Courbe », « Macaire » doivent se retrouver car appartiennent à la même catégorie, celles des moulins que nous pourrions voir au bord de la Vilaine
 - o Certaines catégories sont plus faciles (parties d'un vélo, matériel nécessaire pour faire du kayak, matériel nécessaire pour le camping, etc.), d'autres plus difficiles (espèces d'oiseaux, espèces de poissons, nom des communes que nous traverserons, etc.) et d'autres très difficiles (noms des moulins, noms des affluents de la Vilaine, etc.)
 - o Les papiers sont distribués de façon à ce que chaque groupe de 3 à 5 élèves comporte au moins un élève de chaque collège.
- Les élèves se regroupent prennent le temps de se présenter et faire connaissance

Temps 2 : Se projeter sur le séjour

Au sein de leurs petits groupes, les élèves remplissent une feuille comprenant les 3 items suivants :

- Quelque chose qu'ils ont très envie de vivre pendant le séjour
- Quelque chose qui leur fait peur par rapport au séjour
- Les questions qu'ils souhaitent poser à propos du séjour

Après ce temps, tout le monde se regroupe tous et les professeurs prennent le temps de répondre à l'ensemble des questions, rassurent sur les craintes, etc.

Temps 3 : Petits jeux sportifs + goûter

1.2.2 Programme de la 2^e rencontre (29 mai 2024)

Les élèves sont divisés en 2 grands groupes suivant le séjour auxquels ils participent (1^{er} ou 2^e séjour). Pendant qu'un grand groupe fait des petits jeux sportifs dans le gymnase, les élèves de l'autre groupe sont répartis par collège et passent successivement dans les 3 ateliers suivants en respectant le [planning](#) (annexe 1):

- Atelier 1 : choix de la taille du vélo et du casque
- Atelier 2 : organisation du [trousseau](#) (annexe 2)
- Atelier 3 : organisation du campement entre l'installation du camp et la lavée du camp le lendemain matin (douches, installation, cuisine, vaisselle, temps libre, etc.)

Lors de l'atelier 1, les enseignants ont répertorié l'ensemble des tailles pour chaque élève à l'aide d'un [document vierge](#) (annexe 3) pour réaliser un [tableau récapitulatif](#) (annexe 4).

Pour les ateliers 2 et 3, le principe retenu est celui du world café. Quand une équipe arrive sur l'atelier, l'enseignant responsable lui présente l'avancée des travaux. L'équipe peut alors amender et compléter.

Concernant l'atelier 3, après une présentation du principe « Moi / Nous / Toi » pour l'installation et la levée du camp, les élèves ont ajouté quelques principes de fonctionnement. Chaque collège disposant d'un espace cuisine avec réchaud pendant le séjour, les 10 élèves de chaque collège se sont divisés en 2 groupes (A et B) avec l'organisation suivante pour les 2 soirs :

- Soir 1 : le groupe A s'occupe du repas et ira se doucher après le repas pendant que le groupe B se douche en arrivant et s'occupera de la vaisselle après le repas
- Soir 2 : inversion des rôles

1.3 Aisance aquatique des élèves

Pour la pratique du kayak, les élèves doivent avoir validé le pass nautique, test comprenant les 5 épreuves suivantes :

- Effectuer un saut dans l'eau
- Réaliser une flottaison sur le dos pendant 5 secondes
- Réaliser une sustentation verticale pendant 5 secondes
- Nager sur le ventre pendant vingt mètres
- Franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant

Concernant la pratique du canoë-kayak sur des rivières de classe I et II, la validation du pass nautique avec brassière est suffisante.

Texte règlementaire : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000025837392>

3. Avant le séjour : aspects administratifs

Il s'agit sans doute de la partie qui a créé le plus de complications. A l'origine, notre projet était prévu pour être porté intégralement par les AS respectives des 3 collèges. Mais à la demande d'un des principaux, prétextant que cela serait obligatoire dans le cadre d'un séjour **sur temps scolaire** et **avec nuitées**, il a fallu passer sous agence comptable. Un des 3 collèges a accepté d'être le collège ordonnateur et centralisateur et une convention a dû être passée entre les 3 collèges sur les aspects administratifs et financiers.

Le seul « avantage » de cette organisation par rapport à une gestion autonome par les AS a été la prise en charge par les établissements des parts accompagnateurs du séjour. Pour le reste, cela n'a généré que des contraintes (courses uniquement dans tel magasin, difficultés à avoir de l'argent liquide pour ajuster des dépenses d'alimentation ou autres pendant le séjour, etc.).

2.1 A faire passer au CA

Après avoir présenté les grandes lignes du projet, à titre informatif, lors d'un CA en début d'année, il a fallu faire passer les différents éléments suivants en CA en amont du séjour :

- Une [version plus aboutie du projet de séjour](#) (annexe 5)
- Le [budget](#) (annexe 6) du séjour **pour validation** ainsi que la convention entre les 3 collèges, élaborée par leurs administrations respectives
- Le [protocole sanitaire](#) (annexe 7) (la gestion des repas et de la nourriture a semblé être le point sur lequel les personnels de Direction souhaitaient avoir des garanties.
- Les conventions avec les organismes prêtant du matériel : UNSS35, AROEVEN.

2.2 Communication aux familles

Plusieurs mois avant le séjour, une [feuille d'engagement](#) (annexe 8) a été transmise aux familles des élèves participants avec un [pré-programme du séjour](#) (annexe 9).

Un mois avant le séjour, les parents ont été conviés à une réunion de présentation. Les documents suivants leur ont été distribués pour être remplis et signés :

- [Fiche sanitaire de liaison et autorisation de délivrance de traitement](#) (annexe 10)
- [Autorisation droit à l'image](#) (annexe 11)
- [Trousseau](#) (annexe 2)

4. Avant le séjour : aspects pratiques

3.1 Réservation des campings

- **Bourg-des-Comptes : Camping des 2 Moulins** 06 42 67 17 45
 - o 5,50 € par emplacement (jusqu'à 15 élèves)
 - o 4€ / personne par nuit (adulte comme enfant)
 - o 4€ / véhicule
 - o 3€ / électricité
- **Guipry-Messac : Camping Municipal Les Salorges** 06 95 75 35 02
 - o 3,20€ / élève par nuit
 - o 3,42€ / adulte par nuit
 - o 4€ par borne électrique par nuit

3.2 Réservation des kayaks au club de Pont-Réan

Le tarif obtenu pour la location de **5 sit-on-tops 2 places + 2 kayaks 1 place** était de **500€** pour l'ensemble du séjour. En plus des pagaies, gilets de sauvetage, corde de sécurité fournis, des petits **chariots** (un support pour 2 embarcations) étaient disponibles pour faciliter leur transport lors des portages. Cela s'est avéré extrêmement utile pour franchir l'écluse du Boël ! Des **chaînes avec cadenas** ont également été utilisées pour stocker les kayaks à proximité des embarcations à Bourg-des-Comptes comme à Guipry. Cela nous a évité des portages de plusieurs centaines de mètres – confort non négligeable !

3.3 Réservation des billets de transport en commun (TER et bus STAR)

- Uniquement en ligne (réservation groupe -18 ans TER Bretagne) :
<https://www.ter.sncf.com/bretagne/tarifs-cartes/billets-groupes/groupe-moins-18-ans>
 - o De 10 à 30 élèves (+ 5 accompagnateurs) : 150€ l'aller-retour
 - o De 31 à 40 élèves (+ 7 accompagnateurs) : 160€ l'aller-retour
- **ASTUCE** : pour notre séjour, le **même billet** est utilisé pour le « retour » du 1^{er} groupe (Guipry - > Rennes) et pour « l'aller » du 2^e groupe (Rennes - > Guipry)

3.4 Contacts écluses

Passer les écluses sans portage est à la fois un confort non négligeable, une expérience bien sympathique pour les élèves et un vrai gain de temps !! Il est donc intéressant de prévenir par téléphone du passage du groupe. Voici les écluses franchies dans l'ordre, dans le sens Pont-Réan -> Guipry (les contacts peuvent se retrouver dans [l'annuaire](#) (annexe 14) :

- Le Boël • 35 580 Guichen 06 38 82 88 89 (*En travaux : portage obligatoire*)
- La Bouëxière • 35 580 Guichen 06 38 82 36 88
- Gailieu • 35 580 Guichen 06 77 05 88 57

- La Molière • 35 580 Saint-Senoux 06 38 82 28 07
- Macaire • 35 480 Saint-Malo-de-Phily 07 87 38 83 70
- Guipry • 35 480 Messac 06 77 05 85 86

5. Gestion de la nourriture et des repas

Lien vers le [document complet](#) (annexe 12)

6. Gestion du matériel

5.1 Kit vélo

- **Dans le sac à dos, au cas où :**
 - o Crevaision : des rustines, de la colle, grattoirs, démonte-pneu et pompe à main, bombe anti-crevaision.
 - o Chaîne qui déraille ou casse : des gants, un dériveur de chaîne et un maillon rapide.
 - o Pour resserrer freins ou passage vitesse : un kit clés et clés allen
- **Dans le camion, en supplément :**
 - o Quelques chambres à air de secours
 - o Une chaîne,
 - o Une pompe à pied
 - o Une clé à rayon
 - o Du lubrifiant pour chaîne
 - o Pour sécuriser : grande chaîne et cadenas



7. Construction et réalisation des itinéraires

La construction des itinéraires a cherché à respecter les contraintes suivantes :

- Point de RDV commun le midi pour faciliter la logistique du pique-nique
- 1 activité différente pour chacune des 3 demi-journées pleines
- Recherche d'une équivalence de distance/temps d'activité entre les différents collèges

Un aperçu des itinéraires du séjour est visible sur cette [carte collaborative](#).

Et vous pourrez également télécharger [chacun des itinéraires au format PDF](#).

	De...à	G1 Cleunay	G2 St-Jacques	G3 Vautier
Lundi matin	Pont-Réan	VTT	Rando	Kayak
	Boël	5km	3km	3km
	<i>Accomp.</i>	Herminien + Vincent	François + Charline	Laurie + Ju
Lundi aprèm	Boël	VTT	Rando	Kayak
	La Courbe	15km + boucle possible	11,5 km 150 D+ 3h15	8,5km
	<i>Accomp.</i>	Herminien + Vincent	François + Charline	Laurie + Ju
Mardi matin	La Courbe	Kayak	VTT	Rando
	Cambrée	8,5 km	11 ou 15km + boucle poss	9 km 120 D+
	<i>Accomp.</i>	Gaëlle + Herminien	François + Vincent	Charline + Ju
Mardi aprèm	Cambrée	Rando	Kayak	VTT
	Guipry	11,5 km Halage + Clos Pointu	11,5 km	23 km
	<i>Accomp.</i>	Gaëlle + Laurie	Ju + Vincent	Herminien + Charline
Mercredi matin	Guipry	IMPRO		

Dans l'ensemble, les itinéraires sont plutôt équilibrés. Le point le plus négatif reste la section du mardi après-midi entre la Mare aux Mortiers à Cambrée (super espace pique-nique avec toilettes sèches et accès

facile en véhicule) et le camping de Guipry. Le trajet est un peu long en kayak, très long et peu intéressant (halage) à pied...

Contrairement au projet initial (cf. ci-dessous), nous avons décidé de conserver les mêmes itinéraires au retour sur le séjour 2 car l'espace au niveau du Pont de Bruère ne permettait pas une pause pique-nique dans de bonnes conditions. Cela a occasionné un trajet un peu long le jeudi matin, particulièrement pour le kayak.

A noter : la dernière portion kayak du vendredi après-midi (remontée de la Vilaine contre le courant entre le Boël et Pont Réan) étant un peu plus difficile, des élèves plus à l'aise ont remplacé des élèves plus en difficulté sur les embarcations.

	De...à	G1 Cleunay	G2 St-Jacques	G3 Vautier
Jeudi matin	Guipry	Kayak	VTT	Rando
	Pont Bruère	8,5 km	Halage 25km	9 km (Halage)
	<i>Accomp.</i>	Gaëlle + Laurie	Ju + Steph	Cédric + Herminien
Jeudi aprèm	Pont Bruère	VTT	Rando	Kayak
	La Courbe	<i>A définir</i>	10,5 km ou 12,5 km	10,5 km
	<i>Accomp.</i>	Gaëlle + Cédric	Anne + Steph	Laurie + Herminien
Vendredi matin	La Courbe	Rando	Kayak	VTT
	Boël	9 à 11 km	8,5 km	<i>15km + boucle possible</i>
	<i>Accomp.</i>	Anne + Steph	Ju + Gaëlle	Cédric + Laurie
Vendredi aprèm	Boël	Rando	Kayak	VTT
	Pont Réan	3 km	3 km	5km
	<i>Accomp.</i>	Anne + Herminien	Ju + Gaëlle	Cédric + Laurie

8. Annexes

- 8.1 Organisation du 1^{er} temps de rencontre (tests des vélos, orga du séjour...)
- 8.2 Trousseau
- 8.3 Feuille vierge pour Récap' équipement
- 8.4 Exemple de récap' équipement
- 8.5 Présentation détaillée du projet pour la communauté éducative
- 8.6 Budget prévisionnel du séjour
- 8.7 Protocole sanitaire
- 8.8 Courrier aux familles
- 8.9 Présentation initiale
- 8.10 Fiche sanitaire de liaison et autorisation parentale pour prise de médicament
- 8.11 Fiche d'engagement et droit à l'image
- 8.12 Budget repas
- 8.13 Etablissements du 35 possédant un parc de vélos
- 8.14 Coordonnées des écluses du canal

Rencontre du 15 mai à Clotilde Vautier, choix et test des vélos, organisation du séjour.

	13h-13h25	13h25-13h50	13h50-14h15	14h15-14h40	14h40-15h05	15h05-15h30
Cleunay séjour 1	Programme, point matériel et trousseau	Organisation collective au camp	Vélos	Grand jeu		
Vautier séjour1	Vélos	Programme, point matériel et trousseau	Organisation collective au camp			
St Jacques séjour 1	Organisation collective au camp	Vélos	Programme, point matériel et trousseau			
Cleunay séjour 2	Grand jeu			Programme, point matériel et trousseau	Organisation collective au camp	Vélos
Vautier séjour 2				Vélos	Programme, point matériel et trousseau	Organisation collective au camp
St Jacques séjour 2				Organisation collective au camp	Vélos	Programme, point matériel et trousseau

Trousseau séjour sportif itinérance

Le sac ou la valise doivent être de taille raisonnable

Nom :	J'ai	J'ai besoin qu'on m'en prête	Je peux en prêter (1,2,3...)
Prénom :			
<u>Camping</u>			
Une tente 2-3 places			
Un tapis de sol ou un petit matelas			
Un duvet			
Un petit oreiller			
Une tenue pour la nuit			
Une lampe de poche			
Un nécessaire de toilette (brosse à dents, dentifrice, savon et/ou shampooing, 1 élastique pour les cheveux longs) et une serviette			
Une assiette, un gobelet, un bol (non cassables), des couverts			
Une gourde			
Un livre (pas trop épais!) et/ou un petit jeu			
Un petit cahier ou carnet et un stylo			
<u>Pratique des activités physiques</u>			
Un petit sac à dos (pour la journée)			
Une casquette ou un chapeau			
Lunettes de soleil et crème solaire			
Chaussures d'eau ou vieille paire de baskets			
Un maillot de bain et un short ou legging ou combishort en néoprène qui peut être mouillé.			
Une paire de basket pour marcher et faire du vélo			
Une paire de tongs ou de claquettes			
Un coupe vent			
3 T-shirts			
Un sweat bien chaud et un pantalon pour le soir			
Un short ou jogging pour marcher et faire du vélo			
Sous vêtements pour 3 jours			
Un sac plastique ou poubelle pour les affaires mouillées			

Séjour 1

Collège

	Prénoms	Vélo	Casque	Pratique vélo
1	Léonie	S	ML	Moins à l'aise
2	Enora	XS9	SM	
3	Mathis	S26	ML	
4	Camille	XS	ML	Moins à l'aise

CV

5	Tom	S28	ML	
6	Talivan	M	SM	
7	Ninon	M43	ML	
8	Emilien	M	ML	
9	Kahina	M	ML	
10	Elliot	M	ML	

SJ

1	Ibrahim	M12	ML	
2	Alan	XS9	ML	Moins à l'aise
3	Noah	M33	ML	
4	Noé	M35	ML	
5	Nathan	M44	ML	
6	Joanne	S18	ML	
7	Shana	S27	ML	
8	Anaé	M43	ML	
9				
10				

CL

1	Jeanne	S22	ML	
2	Chloé	S28	SM	
3	Cléopée	M43	SM	
4	Nélia	S18	SM	
5	Gaspard	M33	ML	
6	Louis	M12	ML	
7	Gabriel	M35	ML	
8	Paul	M	ML	
9	Bertille	S	SM	
10	Raphaël	M	ML	

Profs

		Vélo		Vélo	Casques
T1	Herminien	L ou M	Vincent	L ou M	
T2	François	L ou M	Vincent	L ou M	
T3	Charline	M	Herminien	L ou M	

Séjour 1

CV

			Profs	CAMION
	XS9	S26	M33	M39
	XS3	S28	M43	L?
		S18	M35	
			M44	
			M12	

SJ

	XS9	S18	M33	M39	XS3
		S28	M43	L?	XS
			M35		S22
			M44		S26
			M12		S?
					M?

CL		S18	M33	L?	XS3
		S22	M43	M?	XS9
		S26	M35		XS
		S28	M44		S?
			M12		
			M39		

Séjour 2

CV					CAMION
	XS9	S18	M33	M39	S?
	XS3	S26	M43	L? ou M ?	S22
	XS	S28	M35		M12
			M44		L? ou M ?

SJ		S18	M33	M39	XS9
		S26	M43	M?	XS3
		S28	M35		XS
			M44		S?
			M12		
			L?		

CL		S18	M33	M39	XS9
		S22	M43	L? ou M ?	XS3
		S26	M35		XS
		S28	M44		L? ou M ?
		S?	M12		

Séjour 2

Collège

	Prénoms	Vélo	Casque	Pratique vélo
1	Roldsvens	S18	ML	
2	Armel	M12	ML	
3	Gabin	M44	SM	
4	Mariame	S	ML	Moins à l'aise
5	Jules	M39	ML	
6	Titouan	S22	SM	
7	Evan	M43	ML	
8	Clara	XS9	ML	Moins à l'aise
9	Jesney	XS	ML	Moins à l'aise
10	Bell	XS	Perso	Moins à l'aise

CV

1	Nino	M12	ML	
2	Noémie	S	SM	
3	Lisa	M	ML	
4	Marjane	S	ML	
5	Chloann	M	ML	
6	Margaux	S	SM	
7	Bastien	M	ML	
8	Ken	M	ML	
9	Giuseppe	L?	ML	
10				

SJ

1	Arthur	M	ML	
2	Jeanne	M	ML	
3	Fidaah	S	ML	
4	Yann	M	ML	
5	Abdoulaye	M	SM	
6	Baptiste	S	ML	
7	Winner	M	ML	
8	Léopold	S	SM	
9	Wendy	S	SM	
10	Joy	S	ML	

CL

		Vélo		Vélo	Casques
T1	Cédric	?	Stephanie	M	
T2	Cédric	?	Gaëlle	M	
T3	Cédric	?	Laurie	M	

LISTE VELOS

1	XS3
2	XS9
3	XS
4	S18
5	S22
6	S26
7	S28
8	S?
9	M12
10	M33
11	M35
12	M43
13	M44
14	M39
15	L?
16	M?

Casques
4 ou 6 SM
10 ou 12 ML



RANDONNÉE

VTT

KAYAK

SÉJOUR *sportif* ITINÉRANT

SUR LES BORDS DE LA VILAINE



DU 10
AU
14 JUIN
2024



Le projet en quelques mots...

- **Quand ?**

- Séjour 1 : du lundi 10 juin matin au mercredi 12 juin début d'après-midi
- Séjour 2 : du mercredi 12 juin fin de matinée au vendredi 14 juin après-midi

- **Quoi ?**

- Itinérance en autonomie (seul un véhicule pour transporter le matériel)
- Alternance entre randonnée à pied, VTT, Kayak biplace
- Deux nuits en camping en autonomie : installation du camp, cuisine, etc.
- Des activités de sensibilisation à l'écologie, des moments de découverte du patrimoine
- Une préparation du séjour par les élèves

- **Où ?**

- Le long de la Vilaine, entre Pont Réan et Guipry (cf. programme)
- Trajets en bus STAR et trains TER pour rallier départ et arrivée depuis le collège

- **Qui ?**

- Les AS des collèges Cleunay, Clotilde Vautier, Jean Moulin
- 10 élèves par collège et par séjour (soit 30 par séjour)
- Les 20 élèves de Jean Moulin seront les élèves de 4^e remplissant les critères suivants :
 - Etre inscrit à l'AS chaque année depuis le début de sa scolarité à Jean Moulin
 - Avoir obtenu l'attestation de savoir-nager
- Accompagnateurs : 2 professeurs par collège et par séjour

- **Coût :**

- Une 1^e estimation du coût de revient autour de 47,50€ par élève comprenant :
 - Les trajets bus et train
 - Les 2 nuits au camping
 - La nourriture
 - Les frais liés au véhicule de transport du matériel
 - D'éventuels frais d'acquisition / emprunt de matériel (le matériel sportif : VTT, Kayak, pagaies, gilets de sauvetage, etc. sera fourni aux élèves)

1. Philosophie du projet

Ce projet de séjour a pour ambition de permettre aux élèves impliqués dans l'association sportive de pouvoir vivre un séjour sportif itinérant à coût réduit. Mais au-delà de cette première ambition, ce projet se veut être une quadruple expérience qui se vive avant, pendant et après le séjour :

- **Une expérience sportive**

A travers la découverte des activités de pleine nature que sont la randonnée pédestre, le VTT et le kayak, le séjour sera l'occasion de pratiquer des sports qui sortent du cadre habituel des activités pratiqués en EPS ou dans leur quotidien. Cette ouverture culturelle sur un champ nouveau de pratiques physiques permettra aux élèves de découvrir de nouvelles sensations, d'acquérir des compétences aussi bien sur le plan de la motricité que sur celui de la sécurité et lèvera ainsi des freins à la possibilité d'une pratique ultérieure dans un cadre libre ou organisé (raids nature, randos VTT, etc.).

- **Une expérience de vie quotidienne**

En participant à la préparation du séjour dans ses aspects logistiques (réservation des trajets et des campings, plannings, nourriture, etc.) et en vivant au quotidien les joies et les contraintes de l'itinérance, les élèves pourront découvrir une façon de vivre qui sort de leurs habitudes et qui les engage activement dans toutes les tâches nécessaires à la bonne vie du groupe.

- **Une expérience humaine**

Les principes d'organisation du séjour nous amèneront à « faire ensemble » de façon soudée dans le cadre d'un groupe de 30 élèves issus de 3 collèges différents. C'est donc une expérience humaine de rencontre(s) qui leur sera donnée de vivre aussi bien dans les moments sportifs (par petits groupes) que dans les moments de vie quotidienne et d'activités plus variées. Le principe de l'itinérance, l'absence de téléphone portable et la durée calibrée du séjour seront les ingrédients essentiels permettant aux élèves de vivre une réelle aventure à la fois à leur portée, mais nécessitant efforts et solidarité qui rendront cette expérience humaine encore plus riche.

- **Une expérience écologique**

L'enjeu du séjour est de permettre aux élèves de s'approprier un mode de vie écologique tout en construisant le sens qui accompagne cette démarche. Cette expérience écologique s'organisera autour des éléments suivants :

- L'itinérance à travers des mobilités douces
- L'utilisation de transports en commun (bus STAR, train) depuis le collège
- Des activités de découverte du milieu naturel (et patrimonial) ancrées sur le quotidien (repas, respect du milieu, réduction de l'empreinte écologique) et les activités sportives pratiquées en lien avec les milieux traversés et les paysages rencontrés.
- Une démarche qui vise à susciter, par l'expérience et le sensible, un rapport singulier au milieu naturel dans lequel nous vivons.
- Une participation à la préparation du séjour en visant la réduction maximale de notre empreinte écologique.

2. Objectifs visés

« La vie au sein de l'établissement et son prolongement en dehors de celui-ci est l'occasion de développer l'esprit de responsabilité et d'engagement de chacun et celui d'entreprendre et de coopérer avec les autres » (Programmes du cycle 4 – Volet 1)

Au-delà de faire vivre la quadruple expérience du séjour, nous visons chez nos élèves le développement de compétences variées en lien avec les projets d'établissements, les projets pédagogiques EPS et les projets d'AS de nos collègues respectifs, ainsi que les programmes du cycle 4 autour des 3 axes suivants :

- **Favoriser l'accès aux pratiques sportives de pleine nature**
- **Enrichir sa motricité par la pratique des activités physiques et sportives**
- **Donner du sens aux compétences acquises en matière de préparation à l'effort et de gestion de celui-ci**

- **Compétences Enseignement Moral et Civique :**
- Prendre en charge des aspects de la vie collective et de l'environnement et développer une conscience civique.

- **Compétences Sciences de la Vie et de la Terre :**
- Exercer une citoyenneté responsable, en particulier dans les domaines de la santé et de l'environnement, pour :
 - construire sa relation au monde, à l'autre, à son propre corps ;
 - assumer les responsabilités sociales et éthiques qui découlent des choix opérés.

Un projet pédagogique détaillé sera élaboré pour articuler les objectifs avec le programme définitif et établir les acquisitions visées.

Des compétences en matière de gestion du matériel seront également intégrées

3. Programme du séjour

Lundi 10 juin

- Les 3 groupes de 10 élèves + 2 enseignants partent chacun de leur collège pour se retrouver en fin de matinée à Pont Réan
- Randonnée jusqu'au Boël puis repas sur place
- Après-midi : 1^e itinérance VTT / Kayak / Rando jusqu'à Bourg-des-Comptes
- Installation du campement et nuit au camping des Deux Moulins à Bourg-des-Comptes

Mardi 11 juin

- Désinstallation du campement
- Itinérance VTT / Kayak / Rando jusqu'à Guipry
- Installation du campement et nuit au camping des Salorges à Guipry

Mercredi 12 juin

- Balades VTT / Kayak / Rando et activités diverses
- Retour des élèves du 1^{er} séjour dans leurs collèges respectifs (1 professeur accompagnateur par collège)

-----FIN DU SEJOUR 1-----DEBUT DU SEJOUR 2-----

- Arrivée des élèves du 2^e séjour (1 professeur accompagnateur par collège)
- Balades VTT / Kayak / Rando et activités diverses
- Nuit au camping des Salorges à Guipry

Jeudi 13 juin

- Désinstallation du campement
- Itinérance VTT / Kayak / Rando jusqu'à Bourg-des-Comptes
- Installation du campement et nuit au camping des Deux Moulins à Bourg-des-Comptes

Vendredi 14 juin

- Désinstallation du campement
- Itinérance VTT / Kayak / Rando jusqu'au Boël
- Repas au Boël puis randonnée jusqu'à Pont Réan
- Retour des élèves et professeurs dans leurs collèges respectifs

4. Préparation par les élèves

Ce projet est également pensé dans une logique de construction partagée entre les AS des 3 collèges avec une forte implication des élèves dans la préparation et l'organisation du séjour. Une répartition de certaines missions logistiques sera mise en œuvre entre les collèges de façon à ce que les élèves de chacun d'eux se voient confier des responsabilités identifiées : gestion des trajets en bus / train, gestion des repas, besoins en matériel, etc.

Au-delà de ces tâches, les élèves auront à réfléchir et à mettre en œuvre les actions nécessaires à la réduction de l'empreinte écologique du séjour. Ils pourront également avoir une part active dans la recherche de financements. Enfin, leur implication sera également sollicitée quant aux activités que nous pourrons vivre le long de l'itinérance ou en soirée sur le campement.

Pour mener à bien cette préparation, les élèves pourront être mobilisés sur les temps méridiens et/ou certains mercredis après-midi, au sein du collège, dans le cadre de l'AS. De plus, une première rencontre des 60 élèves participants est prévue le mercredi 3 avril après-midi au collège de Cleunay. Une seconde aura lieu le mercredi 15 mai au collège Clotilde Vautier.

5. Budget Collège Cleunay

Séjour 1 du 10 au 12 juin / séjour 2 du 12 au 14 juin

Nombre d'élèves 20 10 par séjour
 Nombre d'accompagnateurs 4 2 par séjour

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
Hébergement : 2 nuitées camping	210,00 €	Participation familles 47,5	950,00 €
Repas : 2 petit-déjeuner + 2 repas midi + 2 repas soir <i>montant par personne 20€ (20 élèves + 4 acc.)</i>	480,00 €	Participation établissement <i>montant par accompagnateur 53</i>	212,00 €
Transport train entre Rennes et Messac-Guipry <i>montant par personne 11€ (20 élèves + 2 acc.)</i>	242,00 €		
Location Kayak	165,00 €		
Frais véhicule logistique <i>carburant + frais du conducteur / logisticien</i>	65,00 €		
TOTAL GENERAL DEPENSES	1 162,00 €	TOTAL GENERAL RECETTES	1 162,00 €

6. Evaluation

Des indicateurs pourront être mobilisés pour évaluer l'intérêt du projet, ses réussites et ses limites, pour envisager de le reconduire ou non, sous cette forme ou une autre, les années suivantes :

- **Adhésion des élèves au projet**
 - Des élèves ont-ils décliné la proposition et laissé leur place à un autre élève ? Si oui, combien ?
 - Quel est le niveau de participation aux différents temps de préparation ?
 - Les élèves ont-ils investi des missions facultatives de préparation ?

- **Vécu du séjour**
 - Recueil d'expressions libres après le séjour : ce que les élèves ont aimé / moins aimé, ce qu'ils ont appris et découvert
 - Niveau de participation aux différentes tâches du quotidien

- **Rentrée 2024**
 - Investissement des élèves dans la vie de l'AS ou du collège

En parallèle, les enseignants ayant participé au séjour se retrouveront fin juin/début juillet 2024 pour une rencontre bilan visant à évaluer le projet depuis son lancement.

7. Programme spécifique collège Cleunay :

Lundi 10 juin

- 9h15 : RDV au collège
- 10h15 : Arrivée à Pont Réan (Trajet en bus C7 + 91)
VTT jusqu'au Boël pour pique-niquer (repas fourni)
- Après-midi : **circuit VTT** jusqu'à Bourg-des-Comptes
Installation du campement, douches, préparation du repas, etc.
- Soir : repas, vaisselle, rangement, animation puis coucher

Mardi 11 juin

- Petit-déjeuner puis démontage du campement
- Matin : **Kayak**
- Pique-nique à la Mare aux Diabes (St-Senoux, au bord de la Vilaine)
- Après-midi : **Randonnée** jusqu'à Guipry
Installation du campement, douches, préparation du repas, etc.
- Soir : repas, vaisselle, rangement, animation puis coucher

Mercredi 12 juin

- Matin : activités diverses
- Départ en train de Messac-Guipry / Arrivée gare de Rennes à 13h08
- Retour au collège : **les élèves arrivent au collège vers 13h35. Ils n'auront pas pris leur repas du midi mais un en-cas en fin de matinée.**

-----FIN DU SEJOUR 1-----DEBUT DU SEJOUR 2-----

- 12h : RDV au collège
- 14h45 : arrivée camping de Guipry (trajet à pied jusqu'à la gare de Rennes puis train)
- Après-midi : installation puis activités diverses et préparation du repas
- Soir : repas, vaisselle, rangement, animation puis coucher
-

Jedi 13 juin

- Petit-déjeuner puis démontage du campement
- Matin : **Kayak**
- Pique-nique près du Pont de Bruère (Pléchatel)
- Après-midi : **VTT** jusqu'à Bourg-des-Comptes
Installation du campement, douches, préparation du repas, etc.
- Soir : repas, vaisselle, rangement, animation puis coucher

Vendredi 14 juin

- Petit-déjeuner puis démontage du campement
- Matin : **Randonnée** jusqu'au Boël
- Pique-nique au Boël
- Après-midi : **Petite randonnée** jusqu'à Pont Réan (3km)
- Départ de Pont-Réan – **Arrivée au collège vers 17h15-17h30**

Annexe 6

Lieu du voyage : Itinérance entre Pont Réan et Guipry-Messac

Dates : Séjour 1 du 10 au 12 juin / séjour 2 du 12 au 14 juin

Nombre d'élèves 20 10 par séjour

Nombre d'accompagnateurs 4 2 par séjour

CA du 8 avril 2024

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
Hébergement : 2 nuitées camping	210,00 €	Participation familles	1 000,00 €
		50	
Repas : 2 petit-déjeuner + 2 repas midi + 2 repas soir <i>montant par personne 20€ (20 élèves + 4 acc.)</i>	480,00 €	Participation établissement	162,00 €
		<i>montant par accompagnateur 40,5</i>	
Transport train entre St-Jacques et Messac-Guipry <i>montant par personne 11€ (20 élèves + 2 acc.)</i>	242,00 €		
Location Kayak	165,00 €		
Frais véhicule logistique <i>carburant + frais du conducteur / logisticien</i>	65,00 €		
TOTAL GENERAL DEPENSES	1 162,00 €	TOTAL GENERAL RECETTES	1 162,00 €

Protocole sanitaire et guide de bonnes pratiques d'hygiène dans le cadre du séjour itinérant

Une démarche éducative : toutes les personnes intervenant dans la préparation des repas doivent être parfaitement informées des dangers alimentaires et de la façon de les prévenir.

La démarche éducative entreprise fait que les jeunes participent partiellement ou totalement à la préparation des repas. Il s'agit donc de faire acquérir à tous, enfants et adultes encadrants compris, les connaissances et les savoir-faire individuels indispensables à la sécurité sanitaire des aliments qu'ils et elles consomment.

1. Application des principes HACCP

La préparation des repas dans les centres de vacances et de loisirs est soumise au respect des prescriptions de [l'arrête ministériel du 29 Septembre 1997](#) qui fixe les conditions d'hygiène applicables dans les établissements de restauration collective à caractère social, des règlements 852 et 853 du parlement européen et du [conseil du 29 avril 2004](#) fixant les règles spécifiques d'hygiène applicables aux denrées alimentaires d'origine animale.

Les personnes participant à la confection des repas doivent connaître les règles d'hygiène qui permettent d'assurer la sécurité sanitaire des repas servis aux enfants.

En ce qui concerne les camps de vacances sous tente, l'application stricte des dispositions de cet arrêté est difficile. Néanmoins, les recommandations développées dans [l'instruction n°02-104 du 9 juillet 2002](#) doivent être scrupuleusement respectées afin d'éviter la survenue d'une TIAC (Toxi-infection Alimentaire Collective).

2. Installations nécessaires à la préparation des repas

L'installation des lieux « intendance » (stockage) et « cuisine » (préparation et cuisson) se fait prioritairement dans l'endroit présentant les meilleures garanties de protection contre :

- les poussières, les souillures : installation à l'écart des lieux de passage (chemins, route, etc.) et des lieux consacrés à l'hygiène (toilettes, douches...). Penser à se protéger du vent dominant dans tous les lieux ;
- les aléas climatiques tels que la pluie, le vent et le soleil : installation en zone ombragée si possible et mise en place d'une toile de tente ou d'une bâche ;

Le stockage des aliments et du matériel de cuisine se fait dans un lieu pouvant être clos (tente, abri...) avec un sol facile à nettoyer : tapis de sol, sol en dur. Si le lieu ne peut être protégé de la visite de petits animaux, les provisions doivent être enfermées dans des conteneurs.

- Ne pas stocker les aliments à même le sol.
- Si le matériel de cuisine est stocké dans des conteneurs ou dans des boîtes, il faut veiller à ce que celui-ci soit soigneusement séché avant d'être enfermé, l'humidité étant un facteur de développement microbien.

3. Le lavage des mains

Chaque personne préparant le repas doit préalablement se laver les mains : un dispositif à cet usage exclusif est installé au niveau des sanitaires. (point d'eau, savon, torchon propre changé à chaque repas ou papier absorbant à usage unique) .Cette opération doit être renouvelée à chaque fois que les mains sont souillées (en particulier après un passage aux toilettes).Pour éviter les contaminations, il est nécessaire de n'utiliser pour le lavage des mains que de l'eau potable.

4. La gestion de l'eau

On utilisera de l'eau potable dûment autorisée et contrôlée (réseau public ou eau conditionnée) . L'utilisation des sources, puits et fontaines accessibles au public est autorisée, à condition que celles-ci ne portent aucune inscription ou portent une inscription indiquant que l'eau est potable.

Lors d'excursions ou de randonnées, il est important d'emporter suffisamment d'eau potable (gourde ou bouteille d'eau) et, en cas de besoin, de veiller à la localisation et à la présence de points d'approvisionnement en eau potable à proximité des différents lieux du parcours. Il est important d'apprendre aux jeunes à vider la gourde au retour de l'excursion et à la rincer.

5. La nourriture utilisée

Les repas prévus sont entièrement végétariens, ce qui évite la gestion des denrées telles que la viande ou les œufs. Les céréales et légumes secs seront privilégiés.

Menus prévus : confection de sandwich les midis (légumes lavés, sauces en conserve, fromage à pâte cuite acheté le jour même), pâtes à la sauce tomates et semoule dahl de lentilles le soir. Fruits et légumes frais systématiquement lavés à l'eau potable.

6. La gestion des produits entamés et des restes

Étant données les conditions de plein air, il est important d'envisager une gestion au plus juste des approvisionnements afin de ne pas avoir trop de restes de repas. Les restes de repas sont jetés et les déchets évacués le plus rapidement possible du lieu de camp.

Seuls quelques types de produits stables (condiments, gâteaux secs, par exemple) peuvent être conservés, pour une utilisation ultérieure, sous réserve d'un stockage à une température adaptée et dans un récipient de qualité alimentaire.

Enfin, les encadrant.es doivent également procéder à un petit rappel simple des « bons comportements à table » tels que :

- On se lave les mains avant de passer à table ;
- On ne boit pas à la bouteille commune ;
- On ne goûte pas les plats avec les doigts en cuisinant ;
- On ne lèche pas la cuillère de service ;
- On ne remet pas une cuillère dans le pot commun ;
- Etc.

Courrier aux familles :

Séjour sportif nature, trois jours d'itinérance et de vie collective

Dans le cadre de l'Association Sportive du collège de Cleunay, nous organisons cette année un séjour sportif nature en itinérance d'une durée de trois jours la semaine du 10 au 14 juin prochain 2024.

Ce séjour est organisé en partenariat avec l'AS de deux autres collèges : le collège Clothilde Vautier de Rennes et le collège Jean Moulin de St Jacques de la Lande. Au sein de chaque collège, deux groupes mixtes de 10 élèves participent au séjour soient 60 élèves au total. L'organisation est la suivante : 30 élèves du lundi au mercredi puis 30 élèves du mercredi au vendredi.

Les élèves du premier groupe partiront le lundi 10 juin 2024 de leurs collèges respectifs accompagné.es par leurs professeur.es d'EPS et emprunteront le réseau de bus Star pour rejoindre Pont-Réan, le point de départ. Première étape : Pont-Réan- Bourg des Comptes où les élèves dormiront sous tentes au camping des deux moutons puis le groupe poursuivra par une deuxième étape en direction de Guipry pour une nuit au camping des Salorges. Le retour de ce groupe se fera en train TER puis en métro bus jusqu'au collège le mercredi 12 juin.

Les élèves du deuxième groupe partiront le mercredi 12 juin du collège en métro puis en train direction Guipry pour une nuit au camping des Salorges, le lendemain, le 13 juin, le groupe poursuivra par l'étape Guipry- Bourg des comptes et passera la nuit au camping des Deux Moulins à Bourg des Comptes. Le vendredi, le groupe partira pour l'étape Bourg des Comptes – Pont Réan puis retour au collège en bus Star.

Chaque élève aura l'occasion de vivre de multiples expériences sportives par la pratique des activités physiques de pleine nature puisque les étapes se réaliseront successivement en randonnée pédestre, en VTT et en Canoé kayak selon des itinéraires étudiés et encadrés par les équipes des professeur.es d'EPS des trois collèges.

Au delà de la pratique sportive des activités de pleine nature, ce séjour a pour objectif de faire vivre aux élèves une expérience humaine de vie commune, de partage et d'apprentissage du faire ensemble dans un cadre extraordinaire, en milieu naturel. En les déconnectant du quotidien, notre objectif est de faire vivre aux élèves une expérience sportive écoresponsable, sensible et collective.

Le coût du séjour par élève est estimé à 50 euros, il comprend les trajets en bus et train, les deux nuits au camping, la nourriture, les frais liés à la location de matériel sportif ou de camping (une partie importante est empruntée) et au véhicule de transport du matériel.

Les élèves invité.es à participer à ce séjour sont les élèves inscrit.es à l'AS qui viennent régulièrement et qui sont en possession de l'attestation scolaire du savoir nager. Ils et elles seront encadré.es par les personnels des trois établissements scolaires impliqués dont les équipes de professeur.es d'EPS.

Les informations complémentaires sur l'équipement à prévoir vous seront communiquées ultérieurement. Pour toute demande de renseignements, n'hésitez pas à vous adresser aux professeur.es d'EPS.

Autorisation parentale :

Je soussigné.e _____ responsable autorise _____

_____ à participer au séjour itinérance nature.

Séjour(s) AS inter-collèges : Itinérance le long de la Vilaine

Le projet en quelques mots...

Annexe 9

- **Quand ?**

- Séjour 1 : du lundi 10 juin 2024 matin au mercredi 12 juin 2024 midi
- Séjour 2 : du mercredi 12 juin 2024 midi au vendredi 14 juin 2024après-midi

- **Quoi ?**

- Itinérance en alternant randonnée à pied, VTT, Canoë kayak + autres activités (course d'orientation,...). Un véhicule pour transporter le matériel
- Deux nuits en camping en autonomie : installation du camp, cuisine, etc. (avec une soirée observation des étoiles?)
- Des activités de sensibilisation à l'écologie, des moments de découverte du patrimoine
- Une préparation du séjour par les élèves

- **Où ?**

- Le long de la Vilaine, entre Pont Réan et Guipry (cf. programme)
- Trajets en bus STAR et trains TER pour rallier départ et arrivée depuis le collège

- **Qui ?**

- Les Associations Sportives des collèges Cleunay, Clotilde Vautier, Jean Moulin
- 10 élèves par collège et par séjour (soit 30 par séjour)
- Les 20 élèves du collège Vautier seront les élèves de 5ème remplissant les critères suivants :
 - Être inscrit.es à l'AS et venir régulièrement aux activités proposées.
 - Avoir obtenu l'attestation de savoir-nager
- Accompagnateurs : 2 professeures d'EPS par collège et par séjour plus un personnel par jour pour utiliser le véhicule.

- **Coût :**

- Le coût de revient est de 50€ par élève comprenant :
 - Les trajets bus et train
 - Les 2 nuits au camping
 - La nourriture
 - Les frais liés au véhicule de transport du matériel
 - Les frais de location des kayaks

Philosophie du projet

Ce projet de séjour a pour ambition de permettre aux élèves impliqué.es dans l'association sportive de pouvoir vivre un séjour sportif itinérant à coût réduit. Mais au-delà de cette première ambition, ce projet se veut être une quadruple expérience qui se vive avant, pendant et après le séjour :

- **Une expérience sportive**

A travers la découverte des activités de pleine nature que sont la randonnée pédestre, le VTT et le kayak, le séjour sera l'occasion de pratiquer des sports qui sortent du cadre habituel des activités pratiqués en EPS ou dans leur quotidien. Cette ouverture culturelle sur un champ nouveau de pratiques physiques permettra aux élèves de découvrir de nouvelles sensations, d'acquérir des compétences aussi bien sur le plan de la motricité que sur celui de la sécurité et lèvera ainsi des freins à la possibilité d'une pratique ultérieure dans un cadre libre ou organisé (raids nature, randos VTT, etc.).

- **Une expérience de vie quotidienne**

En participant à la préparation du séjour dans ses aspects logistiques (réservation des trajets et des campings, plannings, nourriture, etc.) et en vivant au quotidien les joies et les contraintes de l'itinérance, les élèves pourront découvrir une façon de vivre qui sort de leurs habitudes et qui les engage activement dans toutes les tâches nécessaires à la bonne vie du groupe.

- **Une expérience humaine**

Les principes d'organisation du séjour nous amèneront à « faire ensemble » de façon soudée dans le cadre d'un groupe de 30 élèves issus de 3 collèges différents. C'est donc une expérience humaine de rencontre(s) qui leur sera donnée de vivre aussi bien dans les moments sportifs (par petits groupes) que dans les moments de vie quotidienne et d'activités plus variées. Le principe de l'itinérance, l'absence de téléphone portable et la durée calibrée du séjour seront les ingrédients essentiels permettant aux élèves de vivre une réelle aventure à la fois à leur portée, mais nécessitant efforts et solidarité qui rendront cette expérience humaine encore plus riche.

- **Une expérience écologique**

L'enjeu du séjour est de permettre aux élèves de s'approprier un mode de vie écologique tout en construisant le sens qui accompagne cette démarche. Cette expérience écologique s'organisera autour des éléments suivants :

- L'itinérance à travers des mobilités douces
- L'utilisation de transports en commun (bus STAR, train) depuis le collège
- Des activités de découverte du milieu naturel (et patrimonial) ancrées sur le quotidien (repas, respect du milieu, réduction de l'empreinte écologique) et les activités sportives pratiquées en lien avec les milieux traversés et les paysages rencontrés.
- Une démarche qui vise à susciter, par l'expérience et le sensible, un rapport singulier au milieu naturel dans lequel nous vivons.
- Une participation à la préparation du séjour en visant la réduction maximale de notre empreinte écologique.

Programme du séjour

Lundi 10 juin

- Les 3 groupes de 10 élèves + 2 enseignant.es partent chacun de leur collège pour se retrouver en fin de matinée à Pont Réan
- Randonnée jusqu'au Boël puis repas sur place
- Après-midi : 1^o itinérance VTT / Kayak / Rando jusqu'à Bourg-des-Comptes
- Installation du campement et nuit au camping des Deux Moulins à Bourg-des-Comptes

Mardi 11 juin

- Désinstallation du campement

- Itinérance VTT / Kayak / Rando jusqu'à Guipry
- Installation du campement et nuit au camping des Salorges à Guipry

Mercredi 12 juin

- Balades VTT / Kayak / Rando et activités diverses
- Retour des élèves du 1^{er} séjour dans leurs collèges respectifs (1 professeur accompagnateur par collège)

-----FIN DU SÉJOUR 1-----DÉBUT DU SÉJOUR 2-----

- Arrivée des élèves du 2^e séjour (1 professeur accompagnateur par collège)
- Balades VTT / Kayak / Rando et activités diverses
- Nuit au camping des Salorges à Guipry

Jeudi 13 juin

- Désinstallation du campement
- Itinérance VTT / Kayak / Rando jusqu'à Bourg-des-Comptes
- Installation du campement et nuit au camping des Deux Moulins à Bourg-des-Comptes

Vendredi 14 juin

- Désinstallation du campement
- Itinérance VTT / Kayak / Rando jusqu'au Boël
- Repas au Boël puis randonnée jusqu'à Pont Réan
- Retour des élèves et professeurs dans leurs collèges respectifs

Financement :

L'enjeu est de proposer un séjour à coût réduit.
Cf prévisionnel joint

Evaluation

Des indicateurs pourront être mobilisés pour évaluer l'intérêt du projet, ses réussites et ses limites, pour envisager de le reconduire ou non, sous cette forme ou une autre, les années suivantes :

• **Adhésion des élèves au projet**

- Des élèves ont-ils décliné la proposition et laissé leur place à un.e autre élève ? Si oui, combien ?
- Quel est le niveau de participation aux différents temps de préparation ?
- Les élèves ont-ils investi des missions facultatives de préparation ?

• **Vécu du séjour**

- Recueil d'expressions libres après le séjour : ce que les élèves ont aimé / moins aimé, ce qu'ils ont appris et découvert
- Niveau de participation aux différentes tâches du quotidien

• **Rentrée 2024**

- Investissement des élèves dans la vie de l'AS ou du collège

En parallèle, les enseignant.es ayant participé au séjour se retrouveront fin juin/début juillet 2024 pour une rencontre bilan visant à évaluer le projet depuis son lancement.

ENJEUX ÉDUCATIFS ET IDENTIFICATION DES APPRENTISSAGES

1-Intérêts de l'itinérance en pleine nature

Être en mouvement :

- c'est avoir une sensation de pouvoir d'action sur sa vie
- c'est avoir un mode de vie actif et libre
- permet de se confronter et donc de s'adapter à de nouvelles situations
- permet d'être capable de se déplacer par ses propres moyens, avec sa propre énergie
- c'est accéder à une autonomie de déplacement

Être en pleine nature :

- permet d'apprendre à "faire corps" avec le dehors
- permet d'éprouver de nouvelles sensations
- permet de vivre de nouvelles expériences
- de sortir de l'accès permanent aux écrans

Avoir un autre rapport au temps :

1. construire un autre rapport au temps et à la structuration de la journée
2. permet de sortir des rituels quotidiens des enfants : cours, repas, cours, devoirs, écrans...
3. prendre conscience des journées qui passent sans repères externes (sonnerie,...)
4. modifier son rythme de vie habituel

Se laisser surprendre par l'inattendu et les imprévus :

- découvrir les changements de météo, l'environnement qui évolue
- se laisser surprendre par des rencontres : humaines, faune, flore...

Apprendre à vivre avec moins :

- l'itinérance invite à la sobriété
- apprendre à se débarrasser du superflu
- apprendre à identifier ce qui est essentiel pour soi et pour le groupe

2-Intérêts d'un projet scolaire itinérant :

Vivre des expériences individuelles :

- apprendre à mieux se connaître
- apprendre à éprouver son corps dans un milieu inhabituel
- apprendre à se dépasser : peurs, difficultés...
- découvrir des capacités d'observation, de réflexion, d'anticipation et d'adaptation

Vivre des expériences collectives :

- construire des solidarités concrètes (entraide, coopération, négociations, échanges...)
- construire l'altérité, l'empathie
- avoir des responsabilités vis à vis de soi et des autres pour créer une culture collective

Apprendre à vivre-ensemble :

- "face au dehors" les différences de milieux sociaux sont atténuées
- le contact à la nature et aux nouvelles expériences en nature atténue "les dominations"
- l'interdépendance des membres du groupe entraîne la construction de liens humains, de solidarités...
- Poser les règles sur le respect mutuel : de soi, des autres, de la parole, du sommeil, de la nature, du matériel...
- Structurer les horaires du vivre-ensemble pour cadrer la journée
- Penser et structurer les temps plus informels pour s'assurer que chacun.e trouve sa place et se sente libre de fonctionner dans le groupe
- Garantir la sécurité
- Garantir un rythme de vie agréable

**AUTORISATION PARENTALE
DE DÉLIVRANCE DE TRAITEMENT
(PRISE DE MÉDICAMENT SUR LE TEMPS SCOLAIRE)**

Je, soussigné(e),
parent ou tuteur.rice légale de l'enfant,
né(e) le, en classe de,
autorise le personnel du Collège Cleunay à Rennes à
administrer, lors de toute la durée du séjour itinérance,
suivant la prescription médicale, le ou les médicament(s)
suivant(s) :

.....
.....
.....
.....
.....

Je m'engage à faire connaître toute modification du
traitement d'ici au départ des élèves.

Fait à, le

Signature(s) du (ou des) parent(s) / tuteur.rice légale :

Séjour itinérance juin 2024

1- Autorisation parentale de droit à l'image

Je,
soussigné.e,
Demeurant :

.....
Agissant en qualité de représentant.e légal.e de :
....., élève en classe de au collège Cleunay

- j'autorise la captation de l'image / de la voix de l'enfant et l'utilisation qui en sera faite par son collège lors du séjour itinérance de juin 2024
 je n'autorise pas la captation de l'image / de la voix de l'enfant.

Fait à
Le Signature :

2- Autorisation de participation au séjour

J'autorise mon enfant à participer au séjour itinérance qui aura lieu du au juin 2024 entre Pont-Réan et Guipry-Messac.

Si mon enfant est dans le groupe 1:

- je viendrai le/la chercher à la gare à 13h08 le mercredi 12 juin
 je viendrai le/la chercher au collège à 13h30 le mercredi 12 juin
 je l'autorise à rentrer seul.e chez nous en descendant du bus au cours du trajet retour le mercredi 12 juin

Si mon enfant est dans le groupe 2:

- je viendrai le/la chercher au collège à 17h30 le vendredi 14 juin
 je l'autorise à rentrer seul.e chez nous en descendant du bus au cours du trajet retour le vendredi 14 juin

Signature:

Budget repas

37 personnes / repas x 4 jours

	Titre	Quantité par personne	Calcul	Quantité	Prix estimé
Petit déj	Corn flakes	30g/p		3x500g	10
	Cruesli chocolat			4x900	20
	Jus d'orange	30 cl/p		22L	40
	Jus de pomme	30 cl/p		22L	28
	Lait	30 cl/p		24L	36
	Poudre de cacao	15g /dose	37x4x15g	2Kg	10
	Pain au lait	2/p	37x4=148	14 pièces	40
	Café		3 paquets		9
				Sous total	193
Pique-nique	Pain	250g/pers	37*4*0,25	37 kg	220
	Tartinable	1 pour 4		37 pièces	100
A revoir	Pommes	1/p par jour		150 pièces	50
A revoir	Bananes	1/p par jour		150 pièces	37
	Fromage comté	2 comté /clg par jour	24x200g + 8 adultes		100
	Fromage gruyère	2 gruyère /clg par jour	24x250g + 4 adultes		70
	Concombre	4 / jour	4x4x1,50	16	24
	Carottes	2 kg/jour		10x2	20
				Sous total	621
Goûters	barres de céréales	2/p par jour	37*2*5	62 paquets	124
Fruits secs	Noix de cajoux			3 kg	40
	Raisins secs			1 kg	
	Cacahuètes			6,5kg	40
	Amandes			2Kg	32
Dîner	Semoule	100g/p		7kg	14
Couscous	Légumes	200g/p		15kg	83
	crèmes dessert			22 boîtes	52
Dahl	Riz			6kg	18
	lentilles corail			4 kg	16
	Lait coco	1L /clg x 2 soirs		6L	14
	Compotes	130g/p		10kg	35
Condiments	Huile olive			1L	10
Épicerie	Sel fin				1,8
	Poivre				3
Divers	Chocolat à cuire			30 tablettes	76
	Marshmallow				12
	+Piques				
	Sacs isothermes				12
	Sacs poubelle				4
				Sous total	586,8

Total**1400,8**

Établissements disposant de vélos
--

Etablissement	Ville	Collègue à contacter	Nombre de vélos	Quelle pratique
Collège Simone Veil	CREVIN	Hermann Desmots	8 VTT	AS
Collège Paul Féval	DOL DE BRETAGNE	Yann Launay	20 VTT	EPS et AS
Collège Thérèse Pierre	FOUGERES	JL Groussard	23 VTT	EPS et AS
Collège Germaine Tillion	LA MEZIERE	Lily Dieudonné	16 VTT	AS
Lycée Théodore Monod	LE RHEU	Olivier Illien	8 VTT	EPS et AS
Collège MLK	LIFFRE	Sylvie Larue	16-18 VTT	EPS et AS
Collège Louis Guilloux	MONTFORT S/ MEU	Benjamin Stephan	30 VTT	EPS et AS
Lycée René Cassin	MONTFORT S/ MEU	Hubert Rattez	5 VTT	AS
Collège Beaumont	REDON	Baptiste Fougeray	12 VTT	AS
Collège Clotilde Vautier	RENNES	Laurie Fontaine	50 VTT	EPS
Collège Hautes Ourmes	RENNES	Estelle Lechardeur	24 VTT	EPS
Lycée Bréquigny	RENNES	Hervé Audrain	4 VTT	AS
LP Jean Jaurès	RENNES	Emilie Delanys	20 VTT	EPS et AS
Lycée Mendès-France	RENNES	Etienne Allot	12 VTT	EPS
IUT Carrières Sociales	RENNES	Antoine Barbier	35 VTT	EPS
Collège Pierre de Dreux	ST AUBIN DU CORMIER	Benoit Ollivier	6 VTT	AS
Collège Camille Guérin	ST MEEN	François Hadjimanolis	18 VTT	AS
Lycée Bel Air	TINTENIAC	Thomas Briand	12 VTT	EPS et AS



Un service de la Région Bretagne

Coordonnées des écluses du canal d'Ille-et-Rance et de la Vilaine

Daveennoù skluzioù
Kanol Il-ha-Renk
hag ar Gwilen

Avril • Ebrel
2023

Canal d'Ille-et-Rance

n°	Écluses du canal d'Ille-et-Rance	Distance entre les écluses (km)	km depuis le point 0 (écluse du Mail)	Téléphone
1	Le Mail • 35 000 Rennes		0,000	
2	Saint-Martin • 35 000 Rennes	1,375	1,375	06 38 16 73 05
3	Saint-Grégoire • 35 760 Saint-Grégoire	4,235	5,610	06 38 16 87 20
4	Charbonnière • 35 760 Saint-Grégoire	1,595	7,205	06 77 08 41 00
5	Gacet • 35 830 Betton	2,698	9,903	06 77 05 95 18
6	Haut-Chalet • 35 830 Betton	2,703	12,606	06 38 82 38 76
	Cale de Betton • 35 830 Betton			
7	Les Broses • 35 830 Betton	3,143	15,749	06 38 82 77 33
8	Grugedaine • 35 250 Chevaigné	2,300	18,049	07 87 04 63 50
9	Écluse des Cours • 35 250 Chevaigné	2,369	20,418	07 87 38 73 12
10	Fresnay • 35 520 Melesse	1,408	21,826	
11	Saint-Germain-sur-Ille • 35 520 Melesse	2,079	23,905	07 87 38 83 03
12	Bouessay • 35 520 Melesse	0,887	24,792	06 77 08 43 25
13	Saint-Médard-sur-Ille • 35 250 Saint-Médard-sur-Ille	2,481	27,273	06 38 55 89 35
14	Dialay • 35 250 Saint-Médard-sur-Ille	0,838	28,111	06 77 08 06 62
15	Ille • 35 440 Montreuil-sur-Ille	2,367	30,478	
16	Haute Roche • 35 440 Montreuil-sur-Ille	0,573	31,051	06 38 82 34 61
17	Lengager • 35 440 Montreuil-sur-Ille	0,993	32,044	06 38 82 79 94
18	Chanclin • 35 440 Montreuil-sur-Ille	0,755	32,799	
19	Courgalais • 35 440 Montreuil-sur-Ille	0,714	33,513	
20	Villemorin • 35 440 Guipel	0,723	34,236	06 38 61 24 53
	Bief de partage • Cale de la Plousière • 35 440 Guipel			
21	La Ségerie • 35 630 Bazouges-sous-Hédé	7,129	41,365	06 38 82 82 66
22	Malabrie • 35 630 Bazouges-sous-Hédé	0,198	41,563	
23	La Péchetière • 35 630 Bazouges-sous-Hédé	0,194	41,757	
24	La Charronnerie • 35 630 Bazouges-sous-Hédé	0,193	41,950	07 87 39 77 03
25	La Parfraire • 35 630 Bazouges-sous-Hédé	0,198	42,148	

n°	Écluses du canal d'Ille-et-Rance	Distance entre les écluses (km)	km depuis le point 0 (écluse du Mail)	Téléphone
26	N° 26 ▪ 35 630 Bazouges-sous-Hédé	0,189	42,337	
27	La Jaunaie ▪ 35 630 Bazouges-sous-Hédé	0,193	42,530	06 38 82 24 02
28	La Madeleine ▪ 35 630 Bazouges-sous-Hédé	0,198	42,728	
29	La Petite Madeleine ▪ 35 630 Bazouges-sous-Hédé	0,236	42,964	
30	La Guéhardière ▪ 35 630 Bazouges-sous-Hédé	0,243	43,207	
31	La Dialais ▪ 35 630 Bazouges-sous-Hédé	0,319	43,526	06 38 82 33 96
32	Moucherie	1,836	45,362	
33	N° 33 ▪ 35 190 Tinténiac	1,749	47,111	07 87 38 82 37
34	La Gromillais ▪ 35 190 Québriac	1,756	48,867	06 38 82 30 08
35	Gué Noëllan ▪ 35 190 Québriac	1,037	49,904	
36	Pont Houitte ▪ 35 190 Québriac	0,915	50,819	06 48 47 72 15
37	Calaudry ▪ 35 190 Saint-Domineuc	3,769	54,588	06 77 08 41 42
38	Couadan ▪ 35 190 Saint-Domineuc	1,974	56,562	06 77 08 16 33
	Cale ▪ 35 190 Saint-Domineuc			
39	Gacet ▪ 35 190 Trévérien	3,960	60,522	
40	La Butte Jacqueline ▪ 35 190 Trévérien	0,353	60,875	06 77 08 41 71
	Cale ▪ 35 190 Trévérien			
41	Les Islots ▪ 35 190 Trévérien	1,520	62,395	06 38 82 76 32
42	Écluse N° 42 ▪ 22 630 Évran	3,995	66,390	06 77 05 91 42
43	La Roche	1,334	67,764	
44	Mottay ▪ 22 630 Évran	2,197	69,961	06 48 47 58 38
45	Boutron ▪ 22 100 Calorguen	1,888	71,849	
46	Pont-Perrin ▪ 22 100 Saint-Carné	2,282	74,131	07 86 94 92 97
47	Léhon ▪ 22 100 Dinan	2,704	76,835	06 38 82 81 18
	Port de Dinan ▪ 22 100 Dinan			02 96 39 56 44
	Port de Lanvally ▪ 22 100 Lanvally			
	Cale de Taden ▪ 22 100 Taden			
	Port du Lyvet ▪ 22 100 La Vicomté-sur-Rance			02 96 83 35 57
	Port de Saint-Samson-sur-Rance ▪ 22 100 Lanvally			
48	Le Châtelier ▪ 22 100 Saint-Samson-sur-Rance	7,967	84,802	02 96 39 55 66

La Vilaine

n°	Écluses de la Vilaine	Distance entre les écluses (km)	km depuis le point 0 (écluse du Mail)	Téléphone
1	Dupont des Loges ▪ 35 000 Rennes			
	Le Mail ▪ 35 000 Rennes		0,000	06 38 82 83 92
2	Le Comte ▪ 35 000 Rennes	1,850	1,850	06 38 82 81 55
3	Apigné ▪ 35 000 Rennes	3,600	5,450	06 77 08 42 29
4	Cicé ▪ 35 170 Bruz	5,575	11,025	07 87 04 64 29
5	Mons ▪ 35 170 Bruz	3,175	14,200	06 48 47 87 28
6	Pont-Réan ▪ 35 170 Bruz	3,600	17,800	06 38 16 78 59
	Cale de Pont-Réan ▪ 35 580 Guichen			
7	Le Boël ▪ 35 580 Guichen	3,200	21,000	06 38 82 88 89
8	La Bouëxière ▪ 35 580 Guichen	5,750	26,750	06 38 82 36 88
9	Gaillieu ▪ 35 580 Guichen	3,425	30,175	06 77 05 88 57
10	La Molière ▪ 35 580 Saint-Senoux	3,650	33,825	06 38 82 28 07
11	Macaire ▪ 35 480 Saint-Malo-de-Phily	6,825	40,650	07 87 38 83 70
	Port de plaisance Messac			02 99 34 61 32
12	Guipry ▪ 35 480 Messac	7,300	47,950	06 77 05 85 86
13	Mâlon ▪ 35 480 Guipry	4,000	51,950	06 47 71 12 27

Subdivision Vilaine – Canal d’Ille-et-Rance : 02 99 84 47 60

Astreinte : 02 99 27 14 42 (seulement en cas d’urgence, en dehors des heures ouvrées)

DIRECTION DES CANAUX DE BRETAGNE

283 avenue du général Patton – CS 21101

35 711 Rennes Cedex 7

canauxdebretagne@bretagne.bzh

canaux.bretagne.bzh

> *Abonnez-vous au flux RSS*



RÉGION BRETAGNE
RANNVRO BREIZH
REJION BERTÉGN

283 avenue du Général Patton – CS 21101 – 35 711 Rennes cedex 7
Tél. : 02 99 27 10 10 | twitter.com/regionbretagne | facebook.com/regionbretagne.bzh
www.bretagne.bzh